



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 57851

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les préconisations de l'avis, « Pour un renouveau des politiques publiques de la culture » du Conseil économique, social et environnemental. Dans cet avis, le CESE préconise une réforme du CNV pour soutenir l'ensemble de la filière musicale. Son financement serait issu du produit de la taxe sur les appareils connectés et de la taxe sur les services de télévisions des distributeurs. Elle lui demande si le Gouvernement entend étudier cette préconisation.

Texte de la réponse

Les projets d'évolution du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), dans le cadre des avis rendus par le conseil économique social et environnemental (CESE), ont été longuement étudiés. Aujourd'hui dédié au spectacle vivant, le CNV pourrait ainsi jouer un rôle plus fort et plus structurant en faveur de la musique, en étendant ses compétences à l'ensemble du champ de la filière musicale, c'est-à-dire en intégrant les logiques et les impacts de la musique enregistrée. Les suggestions faites à l'époque pour assurer le financement d'une telle ouverture reposaient sur l'utilisation de recettes nouvelles, provenant notamment de taxes sur des appareils connectés. Ces recettes nouvelles n'ont toutefois pas pu être mobilisées. Pour autant, le CNV a vocation à devenir la maison commune de tous les acteurs du monde de la musique. Le CNV devra s'affirmer comme un lieu de dialogue avec et entre les professionnels. A ce titre, figure dans la lettre de mission de directeur du CNV la mise en oeuvre de partenariats et de rapprochements entre cet établissement et l'ensemble des organismes détenteurs de missions voisines ou complémentaires afin de faire converger ou coordonner les outils au service de l'écosystème de la musique.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57851

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5100

Réponse publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 3044